



Compte-rendu de la réunion

CE du 24 janvier 2019

Désignation d'un Secrétaire Adjoint du Comité d'établissement

Une seule candidature : Laurence Thireau présentée par le SNAP.

SNAP, CGC votent POUR.

SNU et FO se sont abstenus.

CGT vote CONTRE.

Une déclaration est lue afin d'expliquer notre vote.

Les élu-es CGT rappellent que la Cgt est arrivée deuxième organisation syndicale en nombre de voix lors des dernières élections. A ce titre, notre organisation syndicale revendiquait légitimement le poste de secrétaire adjoint au CE. Au mépris de la démocratie, certaines organisations syndicales se sont alliées pour faire barrage à cette candidature.

Les lignes de force n'ayant pas évolué, nous avons décidé de ne pas présenter de candidat, qui plus est à moins d'un an de la fin de la mandature.

Par ailleurs, la CGT continue de regretter les choix d'utilisation des budgets ASC et surtout le mode de fonctionnement dégradé du CE qui aboutit aujourd'hui à la mise en place de « groupes d'échanges » hors des instances au lieu de CE extraordinaires réclamés par la CGT.

3 – Présentation du projet e-université

La Direction nous présente un nouveau projet qui vise à numériser une partie (pour l'instant ?) de notre formation interne afin que chacun-e puisse se positionner via sirhus et suivre ces formations en E.learning. La CGT rappelle qu'elle défend une formation réelle en présentiel, délivrée par un formateur. Elle ne s'oppose pas à ces modules en E.learning si ceux-ci restent à la main des formateurs comme compléments à l'apprentissage.

La CGT souligne les risques :

- ✓ Risque de disparition du présentiel et de la possibilité d'échanges entre agents
- ✓ E.learning à effectuer sur le temps résiduel, oui mais lequel ?
- ✓ Absence de planification
- ✓ Conditions matérielles irréalistes dans notre contexte de travail actuel et dans le cadre du référentiel immobilier : le projet préconise un bureau fermé et clairement identifié permettant un isolement favorable à l'apprentissage. La CGT réclame la mise en œuvre de ces conditions comme préalable sans aucune réponse de la Direction.
- ✓ Un terme attire notre attention : le mobile learning : doit-on craindre demain une formation sur tablette et smartphone ?

- ✓ Le projet évoque un portail accessible partout et tout le temps : quid du droit à la déconnexion, de notre OATT, QVT ?
- ✓ Les risques d'un déploiement à marche forcée alors que les premiers résultats de Digit@I montrent que certains des agents ne sont pas encore à l'aise avec les bases du numérique.
- ✓ Un système de formation en auto inscription ne risque-t-il pas de laisser certains sans formation, faute de temps et de priorisation des tâches ?

Point sur l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » Territoire de Colombelles

Sur Colombelles une expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » s'est tenue depuis 18 mois pour une durée de 5 ans. Elle consiste à proposer à un public éloigné de l'emploi un accompagnement visant une insertion prioritairement en CDI sur des métiers nouveaux et répondant aux besoins identifiés sur le territoire.

Sur 201 « volontaires », 62 sont embauchés via ce dispositif très majoritairement en CDI et à temps plein choisi. **De là à penser que le contrôle et la menace du retour à la dégressivité ne sont pas les meilleurs leviers pour le retour à l'emploi il n'y a qu'un pas !**

Bien que l'objectif « zéro chômeur de longue durée » semble bien loin d'être atteint, la CGT se félicite de ces premiers résultats.

Information sur le calendrier des campagnes des EPA et télétravail

La campagne EPA se tiendra du 01.02.2019 au 30.04.2019

Une nouveauté nous est présentée sur table par la Direction, sans information ni support préalable.

Pour rappel, jusqu'alors lors de chaque campagne les agents se voyaient proposer un EPA couplé d'un EP à minima tous les 2 ans.

A compter de 2019, deux situations :

Pour les agents recrutés à compter de 2013 : EPA+EP simple.

Pour les agents recrutés AVANT 2013 : EPA+ « EP bilan », sachant que l'EP bilan pourra se tenir hors de la campagne EPA jusqu'en août 2019.

Au cours de l'EP bilan la loi prévoit un examen des réalisations de formations non obligatoires, du déroulement de la carrière et de la rémunération.

Le plan de progrès devient « plan d'actions partagé » et porte sur 6 mois. Il est donc à craindre un allongement des délais de promotion au regard des dates de la prochaine campagne de promotion.

Point sur les effectifs

Sur l'année 2018 nous avons perdu 127 personnes.

Pour 2019, la Direction n'est pas en capacité de nous quantifier la baisse des effectifs imposée.

Point sur les ASC

Un reliquat de plus de 170 000 euros est annoncé sur le budget 2018.

La secrétaire du CE propose donc une prestation exceptionnelle de 60 euros en chèques culture ou vacances.

Une deuxième proposition émane d'une autre OS : celle d'inclure les CDD de moins de 6 mois dans le bénéfice de ce reliquat.

La CGT s'est bien sûr associée à cette 2nde proposition, bien plus juste mais le front FO, SNAP, CGC et CFDT l'emporte et c'est la 1^{ère} proposition qui est retenue.

Vous recevrez donc prochainement 60 euros mais malheureusement pas tous !

8 – Questions diverses

- ✓ La CGT a remonté de nombreuses inquiétudes concernant les conditions de travail sur la plateforme de Saint Etienne du Rouvray depuis sa réorganisation mais malheureusement la Direction reporte tout échange au bilan qu'elle prévoit en mai 2019.
A la simple question : « l'accord OATT est-il respecté à la plateforme ? », la Direction n'apporte pas de réponse.
- ✓ La CGT porte également au débat les conditions de travail dégradées en agence consécutives au retour du téléphone sur site : certains répondent au téléphone en bureau ouvert voire sur des marguerites, le respect de l'accord OATT est rendu compliqué par la programmation, la mutualisation commence déjà à poser souci... La Direction reporte également cette question à un futur bilan qu'elle reporte en mai.

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le

Vos élus CGT au CE :

**David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc,
Karine Le Pennuic, Chrystelle PETIT (Jourdain),
Représentante syndicale : Stéphanie Dorin**



Bulletin d'Adhésion à la CGT



Nom : **Prénom** :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix.